

LE BULLETIN

MUNICIPAL
de Saint-Joseph-du-Lac

Automne 2015

A young girl with long brown hair, wearing a brown knit cap with colorful buttons and a pink jacket, is smiling brightly at the camera. She is surrounded by fallen autumn leaves in shades of yellow, orange, and brown.

ACTIVITÉS DE LOISIRS

Début des inscriptions
le 8 septembre | p. 14

ENVIRONNEMENT

Nouveau Programme de vidange
des fosses septiques | p. 12



SAINT-JOSEPH-DU-LAC

Conseil municipal

BENOIT PROULX | Maire | bproulx@sjdl.qc.ca

- Délégué au C.A. :
Régie de police
Tourisme Laurentides



LES MEMBRES DU CONSEIL



ALAIN THÉORËT
DISTRICT N° 1, DE LA BAIE
atheoret@sjdl.qc.ca

Titres et nominations à des comités à venir.



MARIE-ÈVE CORRIVEAU
DISTRICT N° 4, DE LA VALLÉE
mecorriveau@sjdl.qc.ca

- **Présidente :**
Comité consultatif en circulation et transport (CCCT)
Comité des loisirs et de la culture
- **Vice-présidente :**
Comité d'administration, des ressources humaines et des relations de travail
- **Déléguée au C.A. :**
Tricentris
Relation scolaire et conseil d'établissement de la nouvelle école
Centre local de développement (CLD)



DONALD ROBINSON
DISTRICT N° 2, DES SABLES
drobinson@sjdl.qc.ca

- **Président :**
Comité en Sécurité publique et mesures d'urgence
- **Vice-président :**
Comité des loisirs et de la culture
- **Délégué au C.A. :**
Conseil intermunicipal de transport des Laurentides (CITL)
Conférence régionale des élus (CRÉ)

- **Président :**
Comité d'administration, des ressources humaines et des relations de travail
- **Vice-président :**
Comité consultatif en circulation et transport (CCCT)
Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- **Délégué au C.A. :**
Office régional d'habitation (ORH)

- **Président :**
Comité consultatif en environnement (CCE)
Comité sur l'eau de Saint-Joseph-du-Lac et Pointe-Calumet
- **Vice-président :**
Comité en Sécurité publique et mesures d'urgence
- **Délégué au C.A. :**
Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes (RTDM)
Régie d'assainissement des eaux usées de Deux-Montagnes (RADM)



MICHEL THORN
DISTRICT N° 3, DES COTEAUX
mthorn@sjdl.qc.ca

LOUIS-PHILIPPE MARINEAU
DISTRICT N° 6, DU DOMAINE
lpmarineau@sjdl.qc.ca

Les séances ordinaires du conseil municipal ont lieu à 20 h le premier lundi de chaque mois à la salle municipale de l'hôtel de ville (1110, chemin Principal).

Mot du maire

Chères concitoyennes,

Chers concitoyens,

La saison des pommes étant à nos portes, je profite de cette nouvelle édition du bulletin municipal pour souligner le travail exceptionnel de nos agriculteurs qui, année après année, multiplient leurs efforts pour faire connaître les richesses de notre territoire aux yeux de tous. D'ailleurs, il va sans dire que notre réputation est déjà bien établie puisque le nombre de touristes qui débarquent au *Pays de la pomme* pour faire le plein de pommes et de ses produits dérivés ne cesse de s'accroître avec le temps, faisant ainsi rouler notre économie à plein régime.

Et si nous en sommes très fiers, nous tenons à ce que cette grande affluence dans les rues joséphoises ne se fasse pas au détriment des citoyens. C'est d'ailleurs pourquoi le conseil municipal travaille de concert avec les producteurs locaux et les divers services d'urgence à l'élaboration d'un Plan directeur de circulation qui sera implanté au cours des prochains mois. Véritable outil de planification, ce plan nous permettra ainsi de gérer plus efficacement l'organisation spatiale des déplacements sur le territoire tout en mettant en place des stratégies d'intervention en cas de mesures d'urgence pendant cette saison de forte affluence.

Dans un tout autre ordre d'idées, c'est avec un immense plaisir que je vous annonce que la nouvelle école primaire est fin prête pour accueillir sa toute première cohorte d'élèves le 31 août prochain. Au cours des derniers mois, il y a d'ailleurs eu beaucoup de brouhaha dans le secteur pour y parvenir et je tiens personnellement à remercier les résidents pour leur patience et leur compréhension. Car en plus de la construction de l'école, l'implantation de corridors scolaires sur les rues Réjean et Caron puis d'une piste cyclable le long du pipeline et sur une portion de la rue Émile-Brunet a également créé son lot de désagréments. Mais je suis fier aujourd'hui de pouvoir rassurer les parents quant à la sécurité de leurs enfants.

Rappelons que la majorité des élèves de la nouvelle école s'y rendront à pied ou en vélo. La sécurité des petits Joséphois n'ayant pas de prix, il s'agissait donc, pour le conseil municipal, d'un passage obligé.

Ayant à cœur la santé et le bien-être des Joséphois et des Joséphaises, je suis par ailleurs heureux de vous informer qu'un huitième parc verra le jour sous peu sur le territoire joséphois, précisément sur la rue Maurice-Cloutier. Doté d'un module de jeu destiné aux enfants âgés entre 2 et 12 ans, le parc Maurice-Cloutier fera assurément le bonheur des petits et des plus grands, tout en favorisant leur vie sociale dans un milieu sécuritaire et accessible. À Saint-Joseph-du-Lac, nous croyons qu'un parc pourvu de telles installations demeure un incontournable pour créer un milieu vivifiant et attrayant pour tous les citoyens présents et ceux à venir.

Enfin, en matière d'environnement, la saison chaude a occasionné quelques problématiques chez certains citoyens qui se sont plaints de la présence de mouches, de vers ou encore d'odeurs dans leur bac brun. Car, malgré tous les avantages qu'il présente, le compostage des matières organiques peut être le terrain de jeux de ces petits intrus. Comme tout problème à sa solution, nous vous présentons donc, à la page 9 quelques trucs pour y remédier. Sachez que cette situation est temporaire et ne dure souvent que quelques jours. Il ne faut donc pas s'inquiéter et surtout ne pas se décourager. Avec le temps, chacun trouvera sa propre façon de faire. La collecte des matières organiques est une nouvelle habitude pour nous tous, mais je suis convaincu que cette dernière deviendra vite ancrée dans nos moeurs.

Benoit Proulx
Maire



SUIVEZ-NOUS SUR
facebook

Actualités, rappels, activités, événements, photos; la page Facebook de la municipalité de Saint-Joseph-du-Lac c'est tout ça et plus encore.

facebook.com/saintjosephdulac

Une page à aimer et à partager.

Réalisations du conseil	4
Environnement	7
Travaux publics	11
Urbanisme	12
Loisirs	13
Sécurité incendie	24
Babillard communautaire	25

Réalisations du conseil

DES DÉCISIONS PÉRIODIQUES SUR LA VIE MUNICIPALE

Ayant à cœur le bien-être des familles joséphoises, les élus travaillent fort afin de s'assurer que les services offerts par la Municipalité répondent aux besoins de la collectivité. Ainsi, dans le but de souligner le travail accompli par les membres du conseil, nous vous présentons un bref survol de leurs plus récentes décisions.

NOUVELLE ÉCOLE : IMPLANTATION DE NOUVEAUX CORRIDORS SCOLAIRES

La Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac a consacré plusieurs mois à l'élaboration et la réalisation de corridors scolaires et de pistes cyclables afin de permettre aux élèves de marcher pour se rendre à la nouvelle école en toute sécurité.

Réalisés au cours des derniers mois, les travaux consistaient à implanter un corridor scolaire d'une largeur de 1,5 m de chaque côté de la rue Réjean et de la portion de la rue Caron, située entre les rues Réjean et Émile-Brunet. Pour ce faire, la fondation, le drainage et le pavage des rues ont été entièrement refaits à neuf. Le marquage des passages sur la rue a également été nécessaire, tout comme une nouvelle signalisation interdisant, en tout temps, le stationnement dans les bandes piétonnes et cyclables.

La sécurité des petits Joséphois n'ayant pas de prix, il s'agissait pour le conseil municipal d'une priorité avant la rentrée des classes.



EMBAUCHE DE DEUX BRIGADIERS SCOLAIRES

Les écolières et les écoliers fréquentant la nouvelle école seront nombreux cette année à emprunter les rues du quartier. En effet, près de 200 élèves sont considérés «marcheurs» par la commission scolaire. Or, leur spontanéité et leur insouciance les rendent parfois vulnérables face à la circulation. Certaines intersections s'avèrent ainsi plus dangereuses, même en présence de signalisation routière. C'est pourquoi la Municipalité a décidé d'embaucher deux brigadiers scolaires pour assurer la sécurité des enfants aux abords de la nouvelle école.

LES ÉTATS FINANCIERS 2014 EN BREF

Le 1^{er} juin dernier, le conseil municipal a adopté les états financiers de l'année 2014 (vérifiés par la firme externe Cavanagh Hotte Archambault inc.) pour la municipalité de Saint-Joseph-du-Lac et des organismes sous son contrôle.

Les états financiers non consolidés de 2014 indiquent un surplus d'opérations de 621 290 \$ et des revenus s'élevant à 8,3 M\$ alors qu'ils étaient budgétés à 7,8 M\$. Les dépenses se sont, quant à elles, chiffrées à 8,1 M\$, soit un peu moins que ce qui était prévu au budget (8,2 M\$). Par ailleurs, l'endettement des Joséphois et Joséphaises est resté sensiblement le même que celui de 2013 (4 947 065 \$), et ce, malgré le fait que la Municipalité ait investi un peu plus de 813 000 \$ en immobilisations durant l'année.

En somme, la santé financière de Saint-Joseph-du-Lac se porte donc bien, notamment en ce qui a trait à l'endettement des Joséphois et Joséphaises par rapport à celui de la MRC de Deux-Montagnes, de la région administrative des Laurentides et du Québec.

	Saint-Joseph-du-Lac	MRC de Deux-Montagnes	Région administrative des Laurentides	Province de Québec
N ^{bre} DE MUNICIPALITÉS	1	7	76	1 086
Endettement total net à long terme par unité d'évaluation (données de 2013)	2 311 \$	5 410 \$	4 144 \$	5 734 \$
Charges nettes par unité d'évaluation (données de 2013)	3 064 \$	4 013 \$	2 988 \$	5 260 \$
Charge fiscale moyenne des résidences (données de 2014)	2 018 \$	2 081 \$	1 917 \$	1 915 \$
T.G.T. uniformisé* (données de 2014)	0,8363 \$	1,0383 \$	0,9336 \$	1,0482 \$

*Taux obtenu en divisant l'ensemble des revenus d'une ville ou d'une municipalité par sa richesse foncière.
Source : Profil financier 2014 de la Direction générale des finances municipales.

CONCOURS PHOTO

« Pour un environnement naturellement sain »

Le concours de photos prend fin le 31 octobre prochain.

À vos appareils !

L'édition 2015 du concours de photos de la municipalité se veut la continuité du grand virage vert entrepris cette année sur le territoire joséphois. Que ce soit à la maison, dans les parcs, dans les espaces verts, dans les vergers ou même dans les commerces, une foule de Joséphois et Joséphaises profitent de la nature qui les entoure de manière responsable. Pour cette édition du concours, nous cherchons donc des clichés qui démontrent les efforts et les moyens utilisés par les résidents joséphois pour conserver et préserver l'environnement, mais également des clichés de personnes engagées, de jardins collectifs, de déplacements verts, etc.

Les gagnants verront leurs photos exposées à la bibliothèque de l'école Rose-des-Vents, sur le site Internet de la municipalité, en plus d'illustrer le calendrier municipal 2016.

Faites-nous parvenir vos photos et le formulaire de participation dûment rempli en ligne au www.sjdl.qc.ca/concours ou encore par courriel à l'adresse communication@sjdl.qc.ca.



Réalisations du conseil

UNE MAGNIFIQUE MOSAÏCULTURE

La mosaïculture aménagée à l'entrée de la municipalité, aux abords de l'autoroute 640 Ouest constitue un véritable chef-d'oeuvre cette année! Il n'y a pas à dire, l'entreprise horticole Balco, mandatée par la Municipalité pour la création de cette merveille, a relevé tout un défi : concevoir une mosaïculture dynamique et colorée, à l'image du *Pays de la pomme*. Composée à partir d'*alternanthera* vertes, roses, jaunes et vert lime, la mosaïculture en trois dimensions ne peut d'ailleurs qu'attirer l'oeil sur Saint-Joseph-du-Lac et ses trésors. S'inscrivant dans les efforts d'embellissement horticole du territoire joséphois entrepris par la Municipalité dans le cadre du programme de classification horticole des *Fleurons du Québec*, ce projet d'envergure nous vaudra peut-être un quatrième fleuron cette année !



TRANSPORT COLLECTIF



« Leur aide nous est précieuse ! »
— le maire

La Municipalité a souligné, le 16 juillet, la généreuse contribution de ses principaux partenaires. Sur la photo, nous apercevons les conseillers Michel Thorn, Alain Théorêt et Marie-Ève Corriveau, le maire Benoit Proulx, Stéphane Giguère, directeur général, Nathalie Tremblay (Caisse Desjardins du Lac des Deux-Montagnes), Guy Brunet (Autobus Deux-Montagnes), Geneviève Charbonneau (Familiprix) ainsi qu'Yves Lamoureux (IGA Lamoureux).

Environnement



SURPLUS DE RÉSIDUS VERTS

Vous ne savez que faire des surplus de branches, feuilles mortes et autres résidus verts cet automne ?



DÉCOUVREZ QUELLES SONT LES MEILLEURES FAÇONS DE LES VALORISER.

1 Collecte des matières organiques

Pour vous débarrasser de vos feuilles mortes, branches (maximum 4 cm par 30 cm) ou autres résidus verts, participez activement à la collecte du bac brun. Déposez simplement vos résidus dans votre bac et placez-le en bordure de rue tous les mercredis, jusqu'au 30 novembre.

2 Collecte saisonnière de feuilles mortes

Une collecte spéciale de feuilles mortes aura lieu le **vendredi 13 novembre** prochain afin de vous aider à vous en débarrasser de manière responsable. **Spécifiquement pour cette collecte**, les feuilles mortes pourront être placées dans des sacs de plastique que vous disposerez en bordure de rue. Priorisez toutefois les sacs de papier!

4 Herbicyclage et feuillicyclage

[action qui consiste à tondre les feuilles et le gazon et à les laisser au sol] Les feuilles et le gazon sont d'excellents fertilisants naturels! Pratiquer le feuillicyclage et l'herbicyclage vous fait économiser temps et argent, en plus d'avoir une pelouse en santé... sans effort.

5 Ramassage des retailles de cèdre

Disposez gratuitement de vos retailles de cèdre en communiquant avec Arbressence au 450 434-7512. Il vous suffit de placer vos retailles de feuillage et de petites branches en tas, dans des sacs ou des bacs accessibles à une remorque. L'entreprise se chargera de les ramasser dans un délai de 48 heures. Service offert jusqu'à la mi-novembre.



3 Déchiquetage des branches

Le déchiquetage s'avère nécessaire pour disposer des branches après un service d'élagage ou d'abattage. La Municipalité vous offre ainsi la possibilité de déchiqueter vos branches (maximum 6 po de diamètre) à domicile. Le service, gratuit pour la première tranche de 30 minutes, est offert les 2^e et 4^e lundis jusqu'au 23 novembre. Vous avez jusqu'à midi le jeudi qui précède l'opération de déchiquetage pour vous inscrire auprès du Service des travaux publics : 450 623-1072 poste 222. Certaines conditions s'appliquent. Tous les détails au www.sjdl.qc.ca/services-municipaux/environnement/residus-verts.



Environnement

LE BAC BRUN, J'EMBARQUE !

En participant au programme de collecte des matières compostables, vous contribuez au cycle suivant :

- 1** Déposez vos résidus alimentaires dans le contenant de cuisine, puis transvidez-les au besoin dans le bac brun.
- 2** Les résidus verts vont également dans le bac brun. Vous pouvez aussi les placer dans un sac de papier, que vous disposerez au bord du chemin le jour de la collecte.
- 3** La collecte du bac brun s'effectue tous les mercredis jusqu'au 30 novembre, puis deux fois en décembre (les mercredis 16 et 30 décembre 2015). Les matières compostables sont acheminées au centre de compostage de Mironor, qui offre les conditions propices à leur décomposition.
- 4** À leur arrivée, les matières organiques sont déposées sur une plate-forme où elles sont mélangées à des résidus de bois et des feuilles mortes puis disposées en andains. Les micro-organismes qui décomposent les matières produisent une chaleur intense lors des opérations de retournement des andains effectuées périodiquement.
- 5** Le compost qui en résulte est ensuite mis en valeur et vendu sur place. Mêlé à la terre, le compost enrichit le sol et favorise la croissance des végétaux.



Saviez-vous que?

- Le Québec compte parmi les plus importants producteurs *per capita* de résidus au monde.
- Les matières organiques (résidus organiques et résidus verts) représentent près de la moitié du poids des déchets domestiques.
- Le gouvernement du Québec souhaite valoriser 60 % des matières organiques d'ici la fin 2015.
- L'enfouissement des matières organiques sera interdit au Québec dès 2020, le bac brun est donc là pour rester.
- À l'instar d'autres villes et municipalités, Saint-Joseph-du-Lac bénéficie de la présence d'un centre de compostage à proximité, ce qui facilite le virage organique.

Ainsi, dans le but de remplir les objectifs gouvernementaux inscrits dans la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles*, la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac a décidé d'emboîter le pas dans cette course contre la montre en agissant à titre de leader dans la région. Or, depuis le lancement de la collecte du bac brun sur tout le territoire joséphois le 1^{er} avril dernier, les villes de Mirabel, de Sainte-Marthe-sur-le-Lac et de Boisbriand ont également suivi la vague et plusieurs autres s'apprêtent également à faire de même. **Il n'y a pas à dire, le virage organique est inévitable au Québec.**

Mais pour atteindre les objectifs fixés par la Municipalité, la participation de la population est essentielle. Le recyclage étant ancré dans nos moeurs, il n'en tient qu'à nous d'en faire autant avec le compostage.



DÉMYSTIFIER LE VER BLANC

Malgré tous les avantages qu'il présente, le compostage des matières organiques peut être le terrain d'amusement des mouches à fruits et des petits vers blancs en été. Désagréables, mais pas nuisibles, les vers blancs peuvent facilement être vaincus. Sachez tout d'abord que ces petits intrus, qui sont en fait des larves de mouche, sont souvent le résultat d'un couvercle mal fermé.

Les mouches, attirées par les résidus de viande et de poisson, viennent ainsi y pondre leurs œufs.

Comment s'en débarrasser ?

- Enveloppez vos restes de viande et de poisson dans du papier journal ou dans un sac de papier brun avant de les déposer dans votre bac
- Alternez vos déchets de table avec des matières sèches (feuilles mortes, copeaux de bois, etc.)
- Congelez vos restes de viande et de poisson et mettez-les dans le bac la veille de la collecte
- Fermez toujours le couvercle de votre bac
- Placez votre bac à l'ombre
- Videz votre bac à chaque collecte
- Aspergez les vers de vinaigre ou de sel pour les tuer

POURQUOI AVOIR RÉDUIT LA FRÉQUENCE DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ?

La collecte aux deux semaines est un incitatif majeur pour participer à la collecte des matières organiques, car près de la moitié du contenu d'une poubelle normale est composée de matières compostables (45 %). Donc, en participant correctement au compostage et au recyclage, il ne reste plus beaucoup d'ordures ménagères toutes les deux semaines. Les matières compostables qui génèrent les principales odeurs sont ramassées toutes les semaines lorsqu'elles sont placées dans le bac brun.

POURQUOI LES SACS DE PLASTIQUE, MÊME COMPOSTABLES OU BIODÉGRADABLES, SONT-ILS INTERDITS ?

On ne doit pas mettre de plastique dans le bac brun pour deux principales raisons :

- Le plastique nuit à la circulation d'air dans les déchets compostables, entravant ainsi le processus de décomposition.
- Les sacs de plastique, qu'ils soient ordinaires, compostables ou biodégradables, occasionnent une augmentation des coûts d'exploitation.

Comme les résidus de plastique sont des contaminants, ils doivent être tamisés et retirés. Il faut ensuite les acheminer au site d'enfouissement. De plus, il en résulte un compost de qualité réduite. Par ailleurs, la durée de décomposition des sacs de plastique compostables et biodégradables est supérieure à la durée du processus actuel de traitement qui est de 21 jours. Accepter ces sacs de plastique nécessiterait l'ajout d'une phase de prétraitement, ce qui engendrerait une augmentation des coûts d'exploitation. Enfin, la diversité des types de sacs de plastique sur le marché étant très grande, le risque de contamination du compost avec du « vrai » plastique est important.



AGRILE DU FRÊNE : UNE ESPÈCE INVASIVE

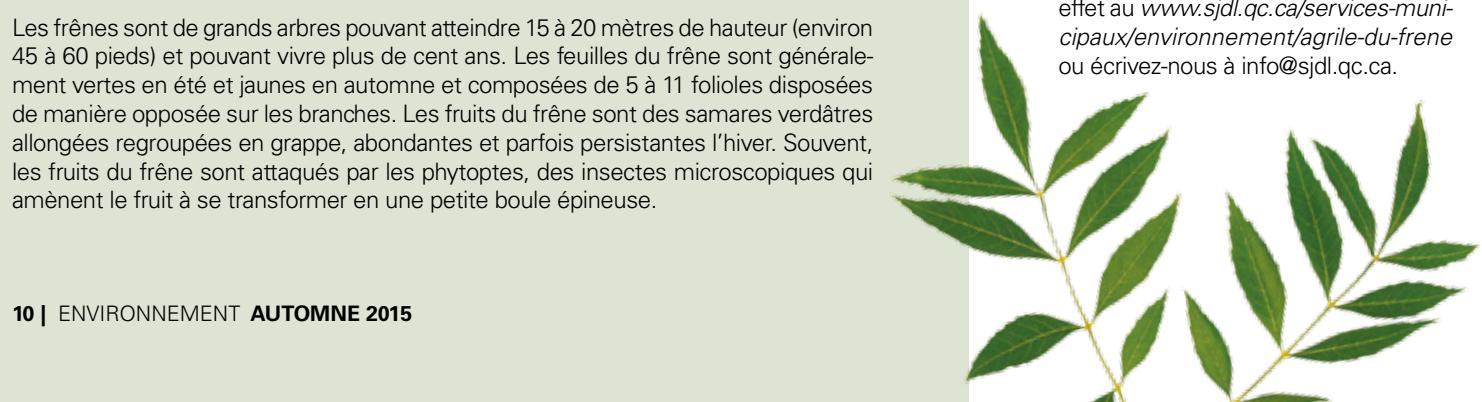
L'agrile du frêne constitue un grand danger pour la foresterie urbaine et certains observateurs suggèrent même que ce ravageur pourrait être le pire de toute l'histoire récente de l'Amérique du Nord. Observée pour la première fois au Québec en 2008, à Carignan, cette espèce exotique envahissante a, depuis, gagné beaucoup de terrain, si bien qu'on la retrouve maintenant dans plusieurs villes et MRC. Des initiatives de contrôle ont d'ailleurs émergé dans les dernières années à Montréal et dans les environs afin de tenter de freiner sa progression rapide. La Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) s'est même doté d'une stratégie de lutte contre l'agrile du frêne en 2014, dont une des principales mesures prévues est l'adoption par toutes les municipalités de la CMM d'un plan d'action local contre l'agrile du frêne.

En tant que membre de la CMM, la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac a ainsi adopté, le 10 août dernier, un plan d'action dans le but d'implanter de nouvelles mesures afin de prévenir les risques de propagation de l'agrile du frêne sur son territoire, conformément aux exigences de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), et compte sur la collaboration des citoyens pour assurer leur mise en oeuvre.

Parmi les mesures pertinentes pour lutter contre l'agrile du frêne, l'inventaire des frênes sur le territoire est certes la première que la Municipalité souhaite mettre en place. Pour cela, la Municipalité a toutefois besoin de l'aide des citoyens, notamment pour l'identification des arbres sur les terrains privés.

Comment identifier un frêne?

Les frênes sont de grands arbres pouvant atteindre 15 à 20 mètres de hauteur (environ 45 à 60 pieds) et pouvant vivre plus de cent ans. Les feuilles du frêne sont généralement vertes en été et jaunes en automne et composées de 5 à 11 folioles disposées de manière opposée sur les branches. Les fruits du frêne sont des samares verdâtres allongées regroupées en grappe, abondantes et parfois persistantes l'hiver. Souvent, les fruits du frêne sont attaqués par les phytoptes, des insectes microscopiques qui amènent le fruit à se transformer en une petite boule épineuse.



VOUS AVEZ UN FRÊNE SUR VOTRE PROPRIÉTÉ?

Aidez-nous à le recenser en remplissant le formulaire disponible à cet effet au www.sjdl.qc.ca/services-municipaux/environnement/agrile-du-frene ou écrivez-nous à info@sjdl.qc.ca.

LA SÉCURITÉ AUX ABORDS DE LA NOUVELLE ÉCOLE PRIMAIRE

Au cours des derniers mois, de nombreux travaux ont été réalisés aux abords de la nouvelle école de Saint-Joseph-du-Lac, notamment dans le but de favoriser les déplacements actifs et sécuritaires des familles sur le trajet qui relie leur domicile à l'école.

En plus de l'aménagement d'un débarcadère et de trottoirs directement devant l'école, de corridors scolaires et d'une piste cyclable, une série de nouvelles signalisations ont été placées dans le quartier afin d'encourager les enfants et les parents à utiliser le vélo

et la marche comme moyen de transport actif et ainsi améliorer la santé, l'environnement et le bien-être des citoyens.

La zone de marche pour les élèves du primaire étant établie à 1,6 km, ce sont près de 200 élèves qui sont considérés comme « marcheurs » par la commission scolaire.

INFRASTRUCTURES IMPLANTÉES

Corridor scolaire d'une largeur de 1,5 m de chaque côté de la rue

Brigadier scolaire

Passage piétonnier

Nouvelle signalisation « ARRÊT »

Piste cyclable

SENS UNIQUE :
Entre 7 h à 8 h et
entre 14 h 30 à 15 h 30,
du lundi au vendredi,
de septembre à juin

Débarcadère des autobus

Débarcadère des parents
(stationnement interdit)

Sentier piétonnier
projeté via le parc
Jacques-Paquin



SOIRÉE D'INFORMATION, LE 26 AOÛT À 19 H

Consciente que ces changements entraîneront des répercussions pour les parents des élèves et pour les résidents du secteur, la Municipalité souhaite inviter TOUS les citoyens concernés à une soirée d'information, le 26 août prochain à la salle municipale de Saint-Joseph-du-Lac.

Plusieurs intervenants seront sur place pour répondre à vos questions.

Urbanisme

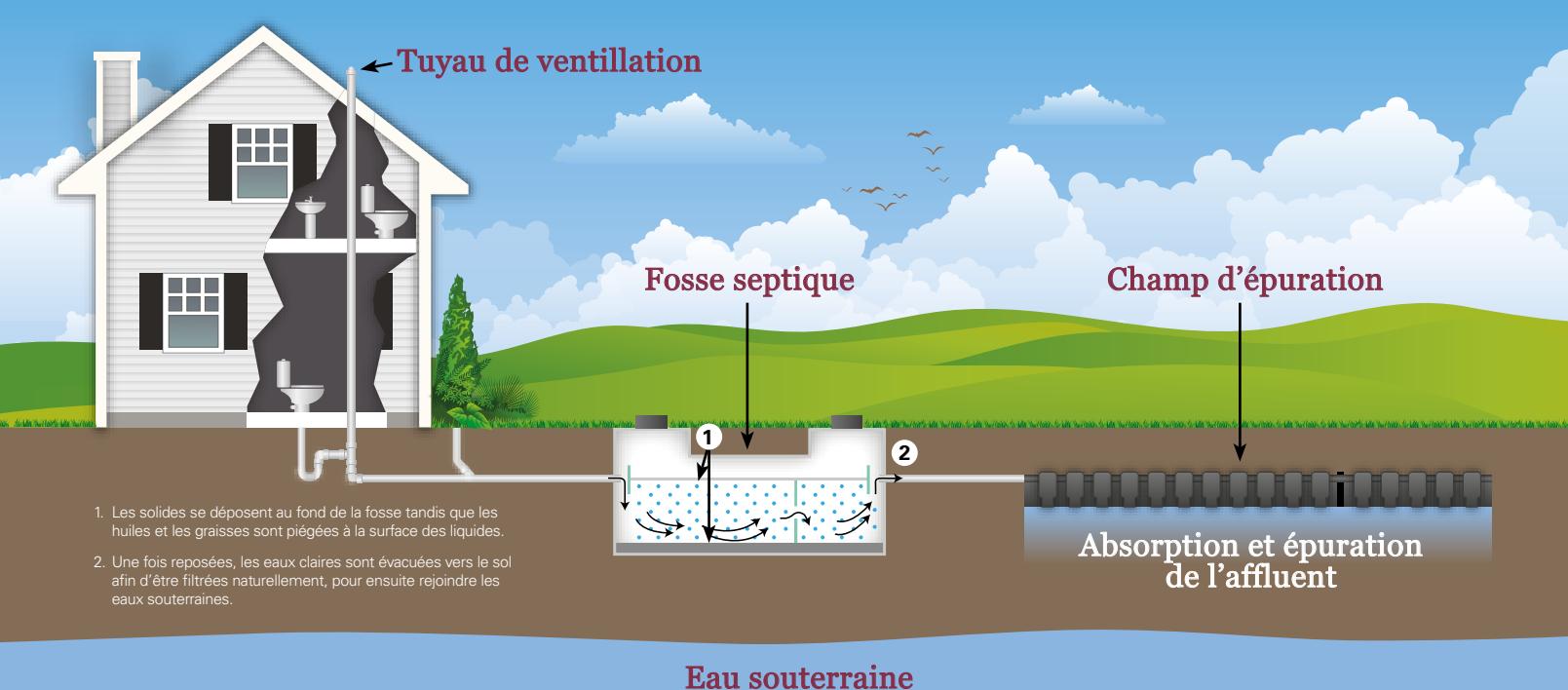
PROGRAMME DE VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES

Afin d'assurer la pérennité des installations septiques et le maintien de leur performance épuratoire, la qualité de la nappe phréatique et des sources d'alimentation en eau potable, la Municipalité s'est doté d'un programme de vidange des fosses septiques des résidences isolées et des immeubles non résidentiels, non desservis par les services municipaux d'égout.

Dans le cadre de ce programme, l'entrepreneur mandaté par la Municipalité effectuera désormais la vidange de toutes les fosses septiques sur le territoire joséphois une fois tous les deux ans pour

une fosse utilisée à longueur d'année, et ce, conformément au Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (chapitre Q-2, r. 22) du gouvernement du Québec.

Il n'existe aucun droit acquis en matière de pollution et donc tous les propriétaires de résidences desservies par une fosse septique doivent se conformer à la réglementation.



UN SERVICE MUNICIPALISÉ

La période régulière de vidange se tient chaque année **du 15 mai au 1^{er} novembre**.

Les coûts relatifs au service de vidange des fosses septiques seront facturés par la Municipalité aux propriétaires des immeubles concernés. Ces coûts comprennent la vidange, le transport et le traitement des boues dans un centre de traitement reconnu par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), ainsi que les frais administratifs et les taxes applicables.

Des avantages considérables

- Assure le respect des lois et règlements en matière de protection de l'environnement.
- La vidange régulière d'une fosse septique assure son bon fonctionnement et évite les problèmes de refoulement ou de contamination de l'environnement.
- L'implantation de ce programme permettra aux propriétaires d'assurer la vidange de leur fosse septique à un coût avantageux.

Pour toute question relative au nouveau Programme de vidange des fosses septiques, communiquez avec le Service de l'urbanisme au 450 623-1072 poste 1 ou consultez le www.sjdl.qc.ca/services-municipaux/urbanisme.

Loisirs

**NOUVEAU !
SCIENCE
EN FÊTE**
POUR LES 7 À 11 ANS

Infos | p. 17

UN SYMPOSIUM AU GRAND AIR

Les 11 et 12 septembre | p. 22



MODALITÉS D'INSCRIPTION

QUAND S'INSCRIRE ?

Du 8 au 18 septembre 2015
(pour les résidents seulement)

Du 14 au 18 septembre (pour tous)

De 8 h 30 jusqu'à l'heure de fermeture
des bureaux municipaux.

Veuillez noter que pour toute inscription effectuée
après la première semaine de cours, des frais de 10 \$
vous seront facturés.

**LES COURS DÉBUTENT
LE 21 SEPTEMBRE 2015**

COMMENT S'INSCRIRE?

En personne

- Pour accélérer le processus d'inscription sur place, créez votre compte Sport-Plus en ligne avant de vous présenter à nos bureaux. Plus de détails ci-dessous.

En ligne (pour les résidents seulement)

- Rendez-vous dans la section « Loisirs et culture/Activités de loisirs » du www.sjdl.qc.ca et cliquez sur « Inscription en ligne ». Suivez les instructions qui s'affichent à l'écran pour vous connecter à votre compte Sport-Plus et vous inscrire aux activités de loisirs. Si vous n'avez pas de compte, cliquez sur « Créez mon dossier famille ou membre » afin de vous en créer un.
- Si vous avez déjà procédé à une inscription depuis l'été 2014, mais que vous n'avez pas de code d'utilisateur, contactez le Service des loisirs afin d'en obtenir un.**
- Pour éviter l'annulation de votre inscription, vous devez faire parvenir votre paiement dans un délai de 5 jours ouvrables au 1110, chemin Principal.

Inscription des non-résidents

- Inscription en personne, à partir du 14 septembre.
- Un montant de 30 \$ sera ajouté au coût de l'activité à l'exception de l'activité Pom d'amis où il faudra prévoir un ajout de 20 %.

RABAIS DE 25%

Un rabais s'applique lorsque vous inscrivez plus d'une personne de la même famille résidant à la même adresse ou lorsque vous inscrivez une même personne à plus d'une activité. Débouchez les frais d'inscription les plus élevés et obtenez un rabais de 25 % sur les frais d'inscription à toutes les activités subséquentes. **Ne s'applique pas aux non-résidents ni aux activités d'un jour.**

MODES DE PAIEMENT ACCEPTÉS

- Argent comptant
- Carte de débit
- Chèque

(Le chèque doit être émis à l'ordre de la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac. Des frais de 25 \$ seront facturés pour les chèques sans fonds.)

IMPORTANT : Le Service des loisirs n'accepte pas les paiements par carte de crédit.

AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA EFFECTUÉ APRÈS LE DÉBUT DES COURS, SOUS AUCUNE CONSIDÉRATION, SAUF SUR PRÉSENTATION D'UN BILLET MÉDICAL.

Si les cours sont annulés par la Municipalité, la totalité des coûts vous sera remboursée.

REÇUS ET RELEVÉS 24

Les reçus pour l'inscription d'un enfant de moins de 16 ans à des activités physiques ou artistiques et les relevés 24 pour le camp de jour seront disponibles en ligne via votre compte Sport-Plus, et ce, à la fin du mois de février. Pour visualiser et imprimer ces documents qui pourraient vous donner droit à des crédits d'impôt, vous devez avoir fourni un numéro d'assurance sociale valide.

REMBOURSEMENT DES FRAIS DE NON-RÉSIDENTS

Les frais supplémentaires de non-résidents payés lors de l'inscription à des activités sportives ou qui ne sont pas offertes par la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac du fait que la municipalité ne possède pas les infrastructures (piscine, aréna, etc.) seront remboursés jusqu'à concurrence de 150 \$ par enfant de moins de 18 ans et jusqu'à un maximum de 400 \$ par famille, par année. Retournez le formulaire disponible en ligne ou auprès du Service des loisirs avec une copie des pièces justificatives au plus tard le 1^{er} novembre de l'année au cours de laquelle les frais ont été engagés. Le remboursement auquel vous avez droit vous sera envoyé en décembre.

ACTIVITÉS D'UN JOUR

CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	COÛT
Fabrication de sushis Atelier d'un jour présenté par Sushi chez soi			
Cours de base 13 ans et +	CENTRE STE-MARIE	Samedi le 26 septembre de 12 h à 15 h	50 \$
Dumpling	CENTRE STE-MARIE	Samedi le 17 octobre de 12 h à 15 h	50 \$

Fabrication de cadeaux gourmands

Apprenez comment fabriquer des cadeaux gourmands avec l'aide d'experts confiseurs.

Cours de base 13 ans et +	CENTRE STE-MARIE	Vendredi le 27 novembre de 18 h 30 à 21 h 30	75 \$
---------------------------	------------------	----------------------------------------------	-------

Découverte des vins

Cette activité-conférence vous fera découvrir les vins. Veuillez apporter 6 verres à vin pour les dégustations.

18 ans et +	VIGNOBLE LES VENTS D'ANGE	Vendredi le 23 octobre à 19 h	60 \$
-------------	---------------------------	-------------------------------	-------

Atelier de maquillage d'Halloween

Vous désirez apprendre à maquiller vos enfants pour l'Halloween ou pour toute autre occasion ? Apprenez diverses techniques de base pour réussir un maquillage. Matériel fourni. Possibilité de se procurer un ensemble de base complet (\$).

Cours de base 13 ans et +	CENTRE STE-MARIE	Samedi le 10 octobre de 13 h à 16 h	45 \$
---------------------------	------------------	-------------------------------------	-------



ACTIVITÉS 50 ANS ET PLUS

CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	DURÉE	COÛT
Zumba® Gold Professeure : Josée Lusignan				
Entraînez-vous sur des rythmes latins et faites partie de la vague exotique en conditionnement physique. Venez faire la fête durant cette séance de remise en forme!				
50 ans et +	CENTRE STE-MARIE	Lundi de 19 h à 20 h	12 semaines	65 \$

CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	DURÉE	COÛT
Mise en forme 50 ans et plus Professeure : Sophie Tchang				
Adapté au besoin des gens de 50 ans et plus, ce cours offre une variété d'exercices qui sauront vous plaire. Étirements, aérobie, tonus, voici une combinaison gagnante pour se remettre en forme.				
50 ans et +	CENTRE STE-MARIE	Mercredi de 15 h 30 à 16 h 30	12 semaines	60 \$
50 ans et +	CENTRE STE-MARIE	Vendredi de 12 h à 13 h	12 semaines	60 \$

POM D'AMIS

Vous cherchez une activité éducative spécialement conçue pour les tout-petits, Pom d'amis favorise la socialisation de l'enfant et lui permet d'acquérir de nouvelles habiletés par le biais de jeux, d'activités de détente et de plein air.

CLIENTÈLE	HORAIRE	DURÉE	COÛT
2 et 3 ans Enfant né entre octobre 2012 et septembre 2013 L'enfant doit être propre	Mardi ET jeudi de 9 h à 11 h	12 semaines (2 fois/sem.)	130 \$
3 et 4 ans Enfant né entre octobre 2011 et septembre 2012	Lundi, mercredi ET vendredi de 9 h à 12 h	12 semaines (3 fois/sem.)	175 \$
4 et 5 ans Enfant né entre octobre 2010 et septembre 2011	Lundi, mercredi ET vendredi de 13 h à 16 h	12 semaines (3 fois/sem.)	175 \$
4 et 5 ans Enfant né entre octobre 2010 et septembre 2011	Mardi ET jeudi de 13 h à 16 h	12 semaines (2 fois/sem.)	145 \$

* La liste du matériel nécessaire vous sera remise lors de l'inscription.

ACTIVITÉS JEUNESSE

CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	DURÉE	COÛT
Science en Fête Offert par Air en fête				
Que tous les passionnés de science, d'expériences et de découvertes se tiennent prêts car ce programme nouvellement révisé ne pourra que les épater !				
7 à 11 ans	CENTRE STE-MARIE	Samedi de 10 h à 11 h	8 semaines	90 \$

CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	DURÉE	COÛT
Zumba® Kids Professeure : Caroline Martel				
Ce cours est conçu spécialement pour les petits fans de Zumba ! Ils apprendront des routines de Zumba adaptées à leur âge. Une chance unique d'être actifs et de danser au son de leur musique préférée !				
7 à 11 ans	CENTRE STE-MARIE	Lundi de 18 h à 18 h 50	12 semaines	55 \$

CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	DURÉE	COÛT
Les p'tits dégourdis Professeurs : Rafiki et Atchoum				
À travers des parcours et des jeux basés sur les techniques de différents sports, le cours propose des activités de psychomotricité qui permettent à l'enfant de développer ses capacités motrices et sa confiance tout en s'amusant. Le cours combine des activités multiples et l'initiation à différents sports.				
3 et 4 ans	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Mardi de 18 h 15 à 19 h	12 semaines	50 \$

CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	DURÉE	COÛT
Multiactivités Professeurs : Rafiki et Atchoum				
Les enfants sont invités à venir s'amuser dans diverses activités. Ils pourront, de concert avec les animateurs, choisir l'activité de leur choix chaque semaine. C'est une soirée pour vous les jeunes !				
5 à 12 ans	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Vendredi de 18 h 30 à 20 h	12 semaines	55 \$

CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	DURÉE	COÛT
Dessin Professeure : Cathy Primeau				
Ce cours permet à l'enfant d'apprendre à dessiner des éléments spécifiques et à enrichir sa créativité par des apprentissages structurés. Vous retrouverez la liste du matériel nécessaire sur le site Internet de la municipalité.				
7 à 9 ans	CENTRE STE-MARIE	Mercredi de 18 h à 19 h	13 semaines	90 \$
10 à 14 ans	CENTRE STE-MARIE	Mercredi de 19 h à 20 h	13 semaines	90 \$



ACTIVITÉS JEUNESSE (SUITE)

CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	DURÉE	COÛT
Danse Professeur : À venir				
Quatre différents cours de danse sont offerts selon le groupe d'âge de votre enfant.				
DANSE CRÉATIVE				
Les enfants seront amenés à découvrir la danse en utilisant avant tout leur créativité. Ils développeront également leurs aptitudes physiques tout en s'amusant.				
DANSE CRÉATIVE 2				
Ce cours se veut essentiellement la suite de <i>Danse créative</i> , mais il amènera l'enfant à développer plus particulièrement sa coordination et son sens du rythme. De plus, les bases simples du ballet seront enseignées.				
BALLET JAZZ				
L'enfant découvrira ce style de danse qui, tout en côtoyant le ballet, reste dans la musique pop. Le jeune sera aussi amené à développer sa créativité.				
JAZZ/HIP-HOP				
Ce cours vise à approfondir les notions de jazz et à faire découvrir le hip-hop aux jeunes. Ceux-ci auront du plaisir tout en travaillant leurs aptitudes physiques.				
3 et 4 ans (Danse créative)	CENTRE STE-MARIE	Dimanche de 9 h à 10 h	12 semaines	50 \$
3 et 4 ans (Danse créative 2)	CENTRE STE-MARIE	Dimanche de 10 h à 11 h	12 semaines	50 \$
5 à 8 ans (Ballet jazz)	CENTRE STE-MARIE	Dimanche de 11 h à 12 h	12 semaines	50 \$
9 à 12 ans (Jazz/hip-hop)	CENTRE STE-MARIE	Dimanche de 12 h à 13 h	12 semaines	50 \$

Mini-gym Professeure : Myriame Bélanger
À travers des parcours et des jeux basés sur les techniques d'initiation à la gymnastique, la mini-gym propose des activités de psychomotricité qui permettront à l'enfant de développer ses capacités motrices et sa confiance tout en s'amusant.
3 et 4 ans
ÉCOLE ROSE-DES-VENTS
Mardi de 18 h 15 à 19 h
12 semaines
50 \$

Gymnastique Professeure : Myriame Bélanger
Ce cours a pour but d'initier vos jeunes à la gymnastique et de leur donner le goût de poursuivre ce sport à un niveau plus compétitif. Le port d'un justaucorps est obligatoire et vous aurez la possibilité de vous en procurer un sur les lieux. Renseignez-vous auprès du Service des loisirs lors de l'inscription.
5 à 12 ans (Débutant)
ÉCOLE ROSE-DES-VENTS
Jeudi de 18 h 15 à 19 h 15
12 semaines
50 \$
7 à 12 ans (Avancé)
ÉCOLE ROSE-DES-VENTS
Jeudi de 19 h 15 à 20 h 15
12 semaines
50 \$

ACTIVITÉS MULTIÂGES

CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	DURÉE	COÛT
Cardio-Latino Professeure : Andiara De Souza		NOUVEAU COURS		
Le Cardio-Latino est un programme d'entraînement basé sur une grande variété de danses originaires d'Amérique latine, comme la salsa, le mambo et le cha-cha, entre autres. Une classe Cardio-Latino dure généralement une heure et combine l'entraînement en force avec des intervalles d'exercices cardiovasculaires de haute intensité. Le tout permettant de brûler un nombre important de calories et d'apprendre les pas de base de plusieurs danses latines. Bienvenue aux débutants !				
15 ans et +	SALLE MUNICIPALE	Mardi de 20 h à 21 h	12 semaines	65 \$

CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	DURÉE	COÛT
Dessin Adultes Professeure : Cathy Primeau				
Cours de base sur les notions fondamentales et les composantes du langage du dessin. Expérimentation de divers types de dessins, de techniques et de procédés, analyses d'objets, personnages et d'espaces. La liste du matériel nécessaire se trouve sur le site Internet de la municipalité.				
15 ans et +	CENTRE STE-MARIE	Mercredi de 20 h à 21 h	13 semaines	100 \$

Taekwondo Professeurs : Rénald et Jean-Sébastien Renaud				
DÉBUTANT : Pour les jeunes de 4 à 7 ans de niveau ceinture blanche à ceinture blanche barrée jaune. Si la demande est assez grande, les parents pourront participer à cette activité avec leur enfant.				
DÉBUTANT/INTERMÉDIAIRE : Pour les gens de tous les âges (à partir de 8 ans) de niveau ceinture blanche à ceinture jaune barrée verte.				
AVANCÉ : Pour les gens de tous les âges de niveau ceinture verte et plus.				
COMBAT ET POOMSE (KATA) : Pour les gens de tous les âges (à partir de 8 ans) de niveau ceinture jaune et plus. Pour suivre ce cours, vous devez aussi être inscrit à un cours de niveau débutant à avancé.				
Débutant	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Lundi de 18 h à 19 h ET samedi de 9 h à 10 h	12 semaines	75 \$*
Débutant/intermédiaire	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Mercredi de 18 h à 19 h ET samedi de 10 h à 11 h	12 semaines	75 \$*
Avancé	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Lundi de 19 h à 20 h, mercredi de 19 h à 20 h ET samedi de 11 h à 12 h	12 semaines	100 \$*
Combat et poomse	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Samedi de 12 h à 13 h	12 semaines	20 \$*

* Prix par participant. Sur place, vous aurez aussi à vous procurer le passeport au coût de 15 \$ (à l'exception de la ceinture noire dont le coût est de 25 \$) de même que le kimono au coût de 50 \$ qui vous sera remis par votre instructeur.



ACTIVITÉS MULTIÂGES (SUITE)

CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	DURÉE	COÛT
Badminton libre				
Parents/enfants 14 ans et -	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Mardi de 19 h 15 à 20 h 15	12 semaines	40 \$*
15 ans et +	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Mercredi de 20 h 30 à 23 h	12 semaines	40 \$*

* Prix par participant

CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	DURÉE	COÛT
Yoga Professeure : Sophie Tchang				
À l'aide d'exercices de posture et de respiration, développez votre souplesse et maintenez la forme physique tout en libérant vos tensions.				
15 ans et +	CENTRE STE-MARIE	Lundi de 20 h 30 à 22 h	12 semaines	65 \$
15 ans et +	CENTRE STE-MARIE	Vendredi de 13 h à 14 h 30	12 semaines	65 \$

CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	DURÉE	COÛT
Pilates Professeure : Gabrielle Danvoye				
La méthode d'entraînement Pilates privilégie une approche douce et globale qui vous permettra de renforcer vos muscles, d'améliorer votre flexibilité et votre posture tout en réduisant votre niveau de stress. Par le biais de ce cours, vous apprendrez aussi à mieux connaître votre corps. Les exercices proposés pourraient également vous aider à soulager certaines douleurs.				
15 ans et +	CENTRE STE-MARIE	Mardi de 19 h à 20 h	12 semaines	65 \$
15 ans et +	CENTRE STE-MARIE	Mardi de 20 h à 21 h	12 semaines	65 \$
15 ans et +	CENTRE STE-MARIE	Jeudi de 19 h à 20 h	12 semaines	65 \$
15 ans et +	CENTRE STE-MARIE	Jeudi de 20 h à 21 h	12 semaines	65 \$

CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	DURÉE	COÛT
Pilates et étirements Professeure : Gabrielle Danvoye				
Combinaison d'étirements et d'entraînement de Pilates.				
15 ans et +	CENTRE STE-MARIE	Lundi de 11 h à 12 h	12 semaines	65 \$



CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	DURÉE	COÛT
-----------	------	---------	-------	------

Kangoo jumps Professeures : Jessica Desrosiers et Julie Poissant	6 ans à 12 ans*	SALLE MUNICIPALE	Mardi de 18 h à 18 h 45	10 semaines	55 \$**
	13 ans et +	SALLE MUNICIPALE	Mardi de 19 h à 20 h	10 semaines	55 \$

* Les parents pourront participer conjointement à ce cours avec leur enfant.

** Prix par participant

CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	DURÉE	COÛT
Mise en forme Professeure : Sophie Tchang				
15 ans et +	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Jeudi de 20 h 15 à 21 h 15	12 semaines	65 \$

CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	DURÉE	COÛT
Zumba® fitness Professeure : Josée Lusignan				
Entraînez-vous sur des rythmes latins et faites partie de la vague exotique en conditionnement physique. Venez faire la fête durant cette séance de remise en forme!				
15 ans et +	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Lundi de 20 h 30 à 21 h 30	12 semaines	65 \$
15 ans et +	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Mercredi de 19 h 15 à 20 h 15	12 semaines	65 \$

CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	DURÉE	COÛT
Espagnol Professeur : Carlos Jolly				
Vous avez le goût d'apprendre l'espagnol? Ce cours vous permettra de mieux échanger, tout en apprenant le côté pratique de la langue. Idéal pour ceux qui désirent voyager!				
16 ans et + (Débutant — Niveau 1)	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Lundi de 19 h à 21 h	12 semaines	75 \$
16 ans et + (Débutant — Niveau 2)	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Jeudi de 19 h à 21 h	12 semaines	75 \$
16 ans et + (Intermédiaire/avancé)	ÉCOLE ROSE-DES-VENTS	Mardi de 19 h à 21 h	12 semaines	75 \$

UNE 8^e ÉDITION POUR LE SYMPOSIUM DE SAINT-JOSEPH-DU-LAC

Les 11 et 12 septembre de 10 h à 16 h 30

Le Symposium des arts de Saint-Joseph-du-Lac, c'est une trentaine d'artistes réunis au grand air, en plein cœur du noyau villageois, près de l'église, pour partager avec vous leur talent, leur passion et leur vision de l'art. Toiles, poterie, bijoux, sculptures sur bois, broderie, vitrail, chapeaux et plusieurs autres chefs-d'œuvre vous y attendent. Rendez-vous à ne pas manquer chaque année, le Symposium de Saint-Joseph-du-Lac c'est deux jours de pur bonheur... pour les yeux et le cœur.

En cas de pluie, l'événement se tiendra à la salle municipale.

INFORMATIONS :
Contactez le Service des loisirs
au 450 623-1072 poste 229.



SPECTACLE DE NOËL

Le samedi 12 décembre, à 11 h, à l'école Rose-des-Vents

Suivez les aventures de l'Inspecteur Laloupe, détective drôle et cocasse qui doit résoudre l'éénigme des malheurs du père Noël. Il semble effectivement qu'un groupe de malfaiteurs a décidé de s'en prendre directement au père Noël en troubulant sa distribution de cadeaux. Avec l'aide des jeunes détectives, l'Inspecteur visitera le Pôle Nord, l'Afrique et la Chine pour débusquer les malfaisants et permettre au père Noël de terminer à temps sa grande tâche.

Destiné aux enfants âgés entre 2 et 10 ans.

Durée : 40 minutes

Un spectacle qui plaira assurément aux petits Joséphois!

INFORMATIONS :
Contactez le Service des loisirs au 450 623-1072, poste 229.



SUGGESTIONS DE LECTURE

PANIK Geneviève Drolet

Dehors, toundra. Blanche. Toute blanche. La terre, le ciel. Pas d'horizon. Impossible de fixer quoi que ce soit. Les muscles oculaires ne savent plus. Laveuglement, le grand. Le blanc. Dans le Grand Nord du Nord, dans le froid et le blanc de partout, Dorothée va vivre avec le Yéti, rencontrer des enfants et des adultes, des Inuit et des Blancs du Sud. Sa vie deviendra un long crissement de bottes dans la neige, quand les pierres veulent fendre et les doigts tomber. Dorothée va devoir se trouver et s'apprendre. Entre le western nordique et le roman d'intrigue, Panik est une fable polaire qui met en scène le Nunavut, une contrée méconnue, un endroit où la réalité dépasse la fiction. Geneviève Drolet signe ici son oeuvre la plus achevée, un des plus beaux romans du Nord et du Froid qu'il nous ait été donné de lire. Avec ce roman d'une beauté et d'une force inouïes, elle nous montre l'étendue de son immense talent.



À VENIR...

Septembre :

- Un long retour (roman policier) de Louise Penny
- Le crime du Comte Neville (roman contemporain) d'Amélie Nothomb

Octobre :

- La nuit de feu (récit) d'Éric-Emmanuel Schmitt
- Le fils (suspense) de Jo Nesbo

22 Retour de l'horaire régulier

Veuillez prendre note que la bibliothèque adoptera son horaire régulier à compter du 1^{er} septembre prochain.

GOÛTER À LA LECTURE NUMÉRIQUE

Les adeptes du numérique seront heureux d'apprendre que la collection de livres numériques de la bibliothèque joséphoise contient maintenant 2700 livres francophones et 600 livres anglophones... De quoi satisfaire leur appétit! Et pour les passionnés de revues, le service ZINIO permet désormais l'emprunt de revues en version numérique.

Vous ne possédez pas de liseuse électronique? Pour aussi peu que 5 \$, il vous est possible de louer la liseuse électronique de la bibliothèque pour une période de trois semaines. Essayez-la!



LES ACTIVITÉS DE VOTRE BIBLIOTHÈQUE

L'HEURE DU CONTE

Activité spécialement conçue pour faire découvrir le goût de la lecture aux petits de 3 à 6 ans. Un rendez-vous à ne pas manquer. **Inscription obligatoire.**

Prochaines dates :

- 12 septembre
- 17 octobre
- 14 novembre
- 19 décembre

Deux représentations disponibles : de 9 h 15 à 10 h 10 ou de 10 h 15 à 11 h 10

LE CLUB DE LECTURE (8 À 12 ANS)

Joignez-vous à notre club de lecture. Chaque mois, des romans et des lectures d'extraits vous seront présentés afin de vous donner l'opportunité de découvrir de nouveaux univers. Discussion passionnante autour de la lecture entre les membres du club.

Inscription obligatoire.

Prochaines dates (à 18 h 15) :

- 2 septembre
- 7 octobre
- 4 novembre
- 4 décembre

SOIRÉES JEUX SOCIÉTÉ

Venez découvrir ou redécouvrir les jeux de société qui ont tant amusé petits et grands au fil des ans. Fou rire assuré! Activité pour tous.

Prochaines dates :

- 24 septembre
- 29 octobre
- 26 novembre

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE :
450 623-7833

Sécurité incendie

MERCI À TOUS NOS POMPIERS

La Municipalité souhaite adresser ses plus sincères remerciements aux pompiers de Saint-Joseph-du-Lac pour leur excellent travail le 4 mai dernier alors qu'un feu de forêt faisait rage au nord du parc de maisons mobiles situé dans le secteur des rues de la Pommeraie, de la Close, de la Duchesse et des Érables.

Lors de cette journée, nos pompiers, aidés par ceux des Services de sécurité incendie des villes de Deux-Montagnes, Saint-Eustache, Oka, Pointe-Calumet, Saint-Placide et Mirabel ainsi que de la SOPFEU, ont démontré beaucoup de professionnalisme et une excellente coordination opérationnelle pour maîtriser les flammes qui se propageaient à grande vitesse dû à l'importance des vents. Sans leur travail acharné, les érablières, les vergers et les habitations à proximité n'auraient pu résister au feu.

Aux pompiers de Saint-Joseph-du-Lac : Ce sont des gens comme vous, passionnés, travaillants et solidaires qui nous donnent un environnement rempli de tranquillité où il fait bon vivre.



RÉGIE DE POLICE

L'entente intermunicipale relative à la constitution d'un corps de police unique, soit la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes, signée le 13 mars 2015 par les villes de Deux-Montagnes et de Sainte-Marthe-sur-le-Lac et les municipalités de Pointe-Calumet et de Saint-Joseph-du-Lac a été acceptée par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT).

Administrée par un représentant de chacune des quatre municipalités et villes participantes, la nouvelle Régie ne pourra qu'être bénéfique pour les citoyens joséphois. Rappelons que par le passé, la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac était desservie par le Service de police régional de Deux-Montagnes, entièrement administré par la Ville de Deux-Montagnes.

MENTION HONORIFIQUE POUR UN POMPIER JOSEPHOIS

Lors de la séance du conseil du 8 septembre prochain, M. Paul Breton (LT) se verra remettre, par le maire de Saint-Joseph-du-Lac, M. Benoit Proulx, la Médaille des pompiers pour services distingués. Attribuée aux pompiers ayant cumulé 20 ans de service et plus et ayant appartenu à un service canadien d'incendie, cette médaille témoigne d'une conduite exemplaire de même que des longs et exceptionnels états de service de M. Breton au sein du Service de sécurité incendie de Saint-Joseph-du-Lac. Pour votre dévouement continu malgré les interventions, souvent dangereuses, afin de sauver des vies et des biens, la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac est fière de reconnaître la grande valeur de votre travail, M. Breton. Merci !

La Médaille des pompiers pour services distingués a été instituée le 29 août 1985 afin de reconnaître les services distingués de la part des pompiers dont la conduite a toujours été sans reproche. Les pompiers qui reçoivent cette médaille doivent avoir été recommandés auprès de la Chancellerie du Bureau du Gouverneur général, par l'Association canadienne des chefs pompiers et l'Association des prévôts et commissaires d'incendie.



Babillard communautaire

MESSAGES MUNICIPAUX

FERMETURE DES BUREAUX MUNICIPAUX

Fête du Travail

Lundi 7 septembre

Action de Grâce

Lundi 12 octobre

Pour toute urgence durant ces congés, veuillez communiquer avec la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes au **450 473-4686**.

PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES

N'oubliez pas d'acquitter le 3^e versement de vos taxes municipales avant le **13 septembre 2015**. Pour plus d'informations, consultez le www.sjdl.qc.ca.

COLLECTE DE SANG

La prochaine collecte de sang d'Héma-Québec à Saint-Joseph-du-Lac se tiendra le mercredi 28 octobre prochain, entre 13 h et 20 h 30. Encore cette année, les Joséphois et Joséphaises sont invités à poursuivre leur élan de générosité en faisant un don de sang. Les donneurs sont attendus à la salle municipale de l'hôtel de ville. Pour éviter les files d'attente, nous vous invitons à prendre rendez-vous au 1 800 343-SANG(7264).

PLACE À LA COLLECTIVITÉ

JARDINS SOLIDAIRES

Vous investir pour aider les plus démunis vous intéresse?

Jardins Solidaires est à la recherche de bénévoles pour participer à la cueillette de fruits et légumes ainsi qu'à entretenir un grand jardin, du mois de juin à octobre.

Jardins Solidaires est un organisme à but non lucratif créé afin de recueillir et remettre des surplus d'entreprises agricoles donatrices au Comité d'aide alimentaire des Patriotes.

INFORMATIONS :

514 778-0829

sandrine.cjoannin@gmail.com

www.facebook.com/jardinssolidaires

GUIDES DU CANADA - SECTEUR DES MILLE-ÎLES

(200, rue Henri Dunant, Deux-Montagnes)

Tu cherches un endroit pour t'amuser avec tes amies? Un moyen de t'impliquer dans ta communauté? Une place où tu peux essayer un peu de tout? Les Guides du Canada ont beaucoup à t'offrir : activités de leadership, camping, voyages, projets de service communautaire pour filles, etc. L'inscription est maintenant ouverte pour l'automne.

Inscris-toi à www.guidesquebec.ca.

INFORMATIONS :

1 800 565-8111 ou info@guidesquebec.ca

www.facebook.com/jardinssolidaires

SYSTÈME D'APPELS AUTOMATISÉS D'URGENCE : ÊTES-VOUS INSCRIT?

Le système d'appels automatisés d'urgence permet de rejoindre un maximum de personnes en un minimum de temps. Il peut être déployé par secteur ou même par rue, en cas d'interruption de l'alimentation en eau potable, d'accident environnemental ou tout autre situation d'urgence.

Le service téléphonique dispose actuellement d'une liste de numéros de téléphone établie à partir de l'annuaire téléphonique. Votre numéro est confidentiel? Vous possédez seulement un cellulaire ou avez emménagé dans la municipalité au cours des derniers mois? Faites-nous parvenir un courriel avec vos coordonnées (nom, adresse et numéro de téléphone) à info@sjdl.qc.ca ou inscrivez-vous directement via le www.sjdl.qc.ca afin d'être ajouté à la liste des personnes pouvant être appelées par le système automatisé.

Notez que la base de données de la municipalité est confidentielle et ne peut servir à des fins de telemarketing.

REGARDE CITOYEN

REgarde citoyen! est un organisme sans but lucratif qui fait la promotion de l'environnement par les arts et l'engagement citoyen. Projection de films, rencontres avec des personnalités engagées, expositions, échanges de plantes et semences et soutien aux mouvements visant à promouvoir la cause environnementale; REgarde citoyen! c'est tout ça et bien plus encore!

INFORMATIONS :
Fatima Rocchia 450 974-0949
ou info@regardecitoyen.org

PLACE À LA COLLECTIVITÉ

LA PETITE MAISON DE POINTE-CALUMET

(861, boulevard de la Chapelle, Pointe-Calumet)

Une Maison de la famille ouverte à tous (0 à 99 ans)

La Petite Maison de Pointe-Calumet est un organisme communautaire Famille qui désire offrir aux parents un lieu d'échange et de partage sans jugement. Nous offrons des activités aux 0-99 ans, et ce, à tous les résidents de Pointe-Calumet ET DES ENVIRONS.

Nos activités sont gratuites (carte de membre obligatoire; 5 \$/par année/par famille).

Ateliers d'art, soupe, matinées-mamans, cuisines collectives, fêtes familiales, sorties à prix abordables, etc.

INFORMATIONS: 450 974-7556, petite.maison@qcca.biz ou www.facebook.com/lapetitemaisondepontecalumet

PARRAINAGE CIVIQUE BASSES-LAURENTIDES

À la recherche de nouveaux bénévoles...

Le Parrainage civique Basses-Laurentides célèbre ses 30 ans d'existence sur notre territoire et est actuellement à la recherche de nouveaux bénévoles appelés parrains et marraines. Ces bénévoles favorisent la participation et l'intégration sociale des personnes vivant avec une déficience intellectuelle par le biais d'un jumelage d'amitié. La relation amicale entre le fileul et son parrain ou marraine contribue à briser l'isolement, procure la présence d'une personne significative en partageant des centres d'intérêt et en développant de nouvelles habiletés sociales, et ce, par une simple relation d'amitié.

INFORMATIONS : 450 430-8177 ou www.parrainagecivique.ca

CAPTCHPL

Le Centre d'aide aux personnes traumatisées crâniennes et handicapées physiques des Laurentides est un organisme communautaire sans but lucratif dont la mission consiste à favoriser l'intégration sociale des personnes victimes d'un traumatisme craniocérébral ou des personnes handicapées physiques adultes par des interventions individuelles, de groupe et par des activités de loisirs éducatives et communautaires diverses. À l'occasion de la Semaine des personnes traumatisées crânienne qui se tiendra du 18 au 24 octobre prochain, l'organisme organise par ailleurs plusieurs activités afin de sensibiliser la population au traumatisme craniocérébral et ses conséquences.

INFORMATIONS :
1 888 431-3437 ou au www.captchpl.org

51^e GROUPE SCOUT DU LAC DES DEUX-MONTAGNES

Sur des thèmes créés et choisis par les jeunes, les scouts offrent aux enfants la possibilité d'apprendre à découvrir le monde et se découvrir eux-mêmes sous la supervision d'animateurs formés.

Les cours se donnent le lundi, à 18 h 30, à l'école des Primevères, située au 784, boul. de la Chapelle à Pointe-Calumet. Les enfants ont droit à deux cours d'essais gratuits. Inscription en tout temps. Nous avons également grandement besoin de bénévoles. Joignez-vous à nous! (16 ans et plus).

INFORMATIONS : 450 473-1134
ou groupescoutldm@gmail.com.



CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA MRC DE DEUX-MONTAGNES (CLDDM)

Le CLD de la MRC de Deux-Montagnes vous convie à l'une de ses séances d'information en démarrage d'entreprise.

Soyez bien informés sur les étapes importantes du démarrage et du financement de votre entreprise. Cette rencontre vous renseignera également sur les services offerts aux entrepreneurs et fait office de premier rendez-vous pour les entrepreneurs qui pourraient s'avérer admissibles à nos fonds de financement.

Pour connaître l'horaire des prochaines séances d'information se tenant au 1, place de la Gare, 3^e étage, Salon des Bâtisseurs, à Saint-Eustache, consultez notre site Internet au www.clddm.com/pages/information/

CLUB DE L'ÂGE D'OR DE SAINT-JOSEPH-DU-LAC

Carte de membre annuelle disponible au coût de 5 \$.

À venir :

- 22 AOÛT : Souper dansant au Chalet du Ruisseau à 18 h
- 10 SEPTEMBRE : Reprise des activités à la salle municipale
- 17 SEPTEMBRE : Assemblée générale à la salle municipale à 15 h 30
- 15 OCTOBRE : Sortie d'automne au Verger Legault à 10 h
- 8 NOVEMBRE : Whist militaire à la salle municipale à 13 h 30
- 11 NOVEMBRE : Noël en automne : Dîner, souper et messe au Chalet du Ruisseau à 11 h
- 21 NOVEMBRE : Souper des fêtes de l'Interclub au Chalet du Ruisseau à 18 h
- 17 DÉCEMBRE : Souper à la salle municipale à 18 h

INFORMATIONS : 450 623-8905

CERCLE DES FERMIÈRES DE SAINT-JOSEPH-DU-LAC

Nous reprenons nos activités en septembre avec notre réunion mensuelle du 2^e mercredi de chaque mois, à 19 h 30, à la salle municipale. Tricot, tissage, broderie, bricolage, peinture, couture, conception de courtepontes.... chaque mois, nous offrons des ateliers de tout genre qui vous permettront de découvrir différents savoir-faire. Chaque semaine, nous organisons aussi une rencontre pour un atelier libre au 959, ch. Principal.

Abonnement annuel au coût de 25,00 \$, incluant un abonnement au magazine L'Actuelle des CFO.

INFORMATIONS :
Isabelle Breton 514-497-5432 ou isabelle1970@hotmail.com

COMITÉ D'AIDE ALIMENTAIRE DES PATRIOTES (CAAP) DE SAINT-JOSEPH-DU-LAC

Le CAAP apporte une aide alimentaire aux personnes en situation de pauvreté par la cueillette, la transformation et la distribution d'aliments. Grâce au travail de personnes ayant un handicap physique ou mental léger, le CAAP dessert 10 comptoirs alimentaires et 4 cuisines communautaires pour 2100 personnes, chaque semaine.

L'organisme a un URGENT besoin de bénévoles pour continuer à assurer sa mission.

INFORMATIONS : 450 472-9469.

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LA MRC DE DEUX-MONTAGNES

Joignez-vous à nos 735 membres !

Il est toujours temps de joindre le plus grand réseau d'affaires de la région, la CCI2M! Devenez membre pour développer votre sentiment d'appartenance à la communauté d'affaires d'ici et ainsi profiter d'une visibilité exceptionnelle!

Contactez-nous pour connaître notre PROMOTION AUTOMNALE !

INFORMATIONS :
www.chambrecommerce.com, 450 491-1991#CCI2M @CCI2M

COMITÉ D'ACTION SOCIALE DE SAINT-JOSEPH-DU-LAC

(Presbytère : 1028 A, chemin Principal)

Les activités à venir

Bazar : le 4 septembre de 8 h à 16 h et le 5 septembre de 8 h à 14 h

Vente d'articles usagers et de vêtements : les vendredis de 8 h à 15 h

Distribution de soupe : les vendredis de 11 h à 13 h

Distribution de paniers de nourriture : communiquez avec nous

INFORMATIONS : 450 473-2440

CARREFOUR PÉRINAISSE ET FAMILIAL

(509, chemin de la Grande-Côte, Saint-Eustache)

Services en périnatalité et pour la petite-enfance

- Rencontres prénatales
- Ateliers de mise en forme (pré/postnatal)
- Ateliers d'éveil pour bébés
- Ateliers culinaires
- Ateliers parent/enfant
- Ateliers préscolaires
- Club des nouvelles mamans (et papas!)
- Conférences gratuites
- Cours de premiers soins
- Et bien plus!

Halte-garderie « Petits pas »

Ouvert du lundi au jeudi de 9 h à 17 h et le vendredi de 9 h à 12 h (demi-journées ou journées complètes).

Nouveauté : activités thématiques du mercredi!

INFORMATIONS ET COÛTS :
450 472-2555 ou www.carrefourperinaissance.org

Pour nous joindre

HÔTEL DE VILLE

1110, chemin Principal, Saint-Joseph-du-Lac (Québec) J0N 1M0

📞 450 623-1072 📎 450 623-2889

Urbanisme : poste 1

Travaux publics et sécurité incendie : poste 2

Taxation : poste 3

Loisirs : poste 4

✉️ info@sjdl.qc.ca | www.sjdl.qc.ca

⬇️ Suivez-nous aussi sur Facebook :
www.facebook.com/saintjosephdulac

Heures d'ouverture

Du lundi au jeudi : Vendredi :
8 h à 12 h 8 h à 12 h
13 h à 16 h 30

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

70, montée du Village, Saint-Joseph-du-Lac (Québec) J0N 1M0

📞 450 623-7833 ✉️ biblio@sjdl.qc.ca

Horaire régulier

Lundi : 8 h 30 à 11 h 30 – 12 h 30 à 16 h
Mardi : 8 h 30 à 11 h 30 – 12 h 30 à 15 h 30 – 18 h 15 à 20 h 45
Mercredi : 8 h 30 à 11 h 30 – 12 h 30 à 16 h
Jeudi : 18 h 15 à 20 h 45
Vendredi : 8 h 30 à 11 h 30 – 12 h 30 à 15 h 30
Samedi : 9 h à 15 h
Dimanche : Fermé

Horaire d'été

Lundi : Fermé
Mardi : 13 h à 16 h – 18 h 30 à 20 h 30
Mercredi : 13 h à 16 h
Jeudi : 18 h 30 à 20 h 30
Vendredi : 9 h à 12 h – 13 h à 16 h
Samedi : 9 h à 14 h
Dimanche : Fermé

GARAGE MUNICIPAL ET CASERNE

T. 450 623-1072 (poste 2)

POLICE RÉGIONALE

T. 450 473-4686

URGENCE

9-1-1

Le bulletin municipal de Saint-Joseph-du-Lac est publié trois fois par année (au printemps, en automne et en hiver) et il est distribué gratuitement dans tous les foyers de la municipalité. Les pages de ce bulletin sont ouvertes à la population joséphoise et nous invitons les organismes et les citoyens à nous faire part de leurs commentaires.

RÉDACTION : Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac
IMPRESSION : Services Graphiques Deux-Montagnes
DÉPÔT LÉGAL : Bibliothèque nationale du Québec

RÉALISATION : Atelier Expresso
TIRAGE : 2 700 exemplaires



100%



EcoLogo®



Procédé sans chlore



FSC® CO09608

Le bulletin municipal de Saint-Joseph-du-Lac est imprimé sur du papier Rolland Enviro100 Print, un papier recyclé contenant 100 % de fibres postconsommation, fabriqué à partir d'énergie renouvelable, le biogaz, et certifié EcoLogo, Procédé sans chlore et FSC®. Ce document est entièrement recyclable.